



Déclaration CAPD 2 juillet 2015

Monsieur le Directeur Académique,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour étudier la phase complémentaire du mouvement dont les documents de travail nous ont été communiqués ce mardi. Nous déplorons qu'une fois de plus la confidentialité du projet n'ait pas été respectée et certains collègues ont été informés de leur affectation avant la tenue de cette instance malgré le rappel express fait lors de la CAPD du 1er juin. Nous ne pouvons pas entendre qu'informer les collègues en amont est gage de vérification du mouvement.

Au Se-UNSA, nous souhaitons garantir l'équité des collègues face aux informations tout en permettant aux services de la DSDEN et aux représentants du personnel d'accomplir le travail de vérification indispensable.

Pour la troisième année consécutive, l'UNSA Éducation a interrogé les personnels de l'Éducation, tous métiers confondus, avec les 14 questions de son baromètre. Comme les deux années précédentes, le pouvoir d'achat (cité par 59%) arrive largement en tête des préoccupations de nos collègues, suivi par l'absence de perspectives de carrière (45%) et la surcharge de travail (40%). Ils sont, par ailleurs, 82% à affirmer que leur rémunération n'est pas à la hauteur de leur qualification. Rappelons que les professionnels de l'Éducation, pour la plupart, agents publics, subissent depuis 5 ans, le gel du point d'indice et la baisse continue de leur pouvoir d'achat. Les négociations en cours dans la Fonction publique prennent donc un relief particulier et devront aboutir pour répondre à cette situation.

Le baromètre a été lancé en pleine polémique sur la réforme du collègue. On aurait pu penser que nous serions submergés d'expressions de rejet. Ce n'est pas le cas même si certains opposants à cette réforme se sont effectivement saisis de notre baromètre. Pour l'UNSA Éducation, ces expressions montrent que le travail sur ce sujet doit se poursuivre comme sur la question des rythmes dans le premier degré. On ne peut pas se contenter d'avoir décidé leur mise en œuvre. Il est indispensable d'accompagner les personnels et de résoudre les difficultés là où elles persistent, y compris avec certaines municipalités.

Section SE-UNSA 33
33bis, rue de Carros
33800 Bordeaux

33@se-uns.org
05 57 59 00 30



Nous savons que ces réformes inquiètent. À l'UNSA Éducation, avec nos syndicats, nous nous mobiliserons pour une mise en œuvre qui reconnaisse toute la place des personnels en tant que professionnels de l'Éducation.

Nous réaffirmons notre regret concernant la consultation sur les programmes, qui n'était qu'une mascarade, car on demande uniquement aux enseignants volontaires de donner leur point de vue et que cette participation arrive au plus mauvais moment de l'année sans temps dégagés par les institutions pour que les collègues en débattent entre eux, comme ce fut le cas pour le cycle 1 ou pour le socle commun.

Une réflexion ne peut être riche que si elle est enrichie de débats, de confrontation de points de vue et non dans l'urgence comme ce fut le cas mais organisée sur des temps banalisés et institutionnalisés.

L'étude de l'ensemble des réponses permettra à l'UNSA Éducation et à ses 22 syndicats d'en savoir encore mieux connaître les attentes, les points de vue, les préoccupations de tous les professionnels de l'Éducation et donc de pouvoir mieux les défendre et mieux les représenter. Cette troisième édition du baromètre UNSA confirme que cet outil s'installe bel et bien comme un « plus » pour notre syndicalisme réformiste, exigeant et positif.

Outre le second mouvement, nous allons traiter les inéats et nous accueillons positivement votre proposition de recensement des demandes antérieures mais nous craignons qu'un certain nombre de collègues ne passent à côté de cette information. Il serait souhaitable que l'ensemble des autres DSDEN aient connaissance de cette procédure afin qu'ils en informent les enseignants concernés. Nous renouvelons notre demande que les inéats soient prononcés dès cette CAPD.

Pour la délégation SE-UNSA de la Gironde :

Céline Gravellier,
Marianne Favier,
Cédrine Sancier,
Gwénaëlle Gélisse

Section SE-UNSA 33
33bis, rue de Carros
33800 Bordeaux

33@se-unsas.org
05 57 59 00 30